

APPENDICE «K»

CHÔMAGE SAISONNIER

L'Association engage fortement l'industrie, les gouvernements à tous les niveaux et tous les autres intéressés à fournir autant de travail d'hiver que possible.

Dans les prédictions sur les conditions de l'emploi au Canada, on ne peut se permettre d'ignorer le fait qu'à cause du climat, il est presque inévitable qu'il y ait un certain degré de chômage saisonnier.

Ainsi que chacun le sait, le chômage saisonnier varie notablement au point de vue géographique et industriel. Fait significatif, le chômage saisonnier est moins considérable dans la fabrication que dans la plupart des autres industries. De plus, beaucoup de travailleurs choisissent de leur propre chef des emplois saisonniers.

L'industrie manufacturière reconnaît que, dans son propre intérêt et dans l'intérêt général de notre économie, il faudrait faire l'impossible pour éliminer tout à fait chez elle le chômage saisonnier. En ce domaine, on a réalisé des progrès marqués dans des industries qui deviennent de plus en plus nombreuses. En plus de presser ses propres membres de faire tout en leur pouvoir pour fournir autant de travail d'hiver que le leur permet leur situation économique, l'Association collabore avec des organismes appuyés par le gouvernement et avec d'autres institutions dont l'activité présente un caractère nettement saisonnier, en demandant qu'on fasse l'impossible pour effectuer en hiver de nombreux travaux de construction et d'entretien. Il est évident que ce travail à l'année longue ne profitera pas seulement aux fabricants intéressés mais aussi aux entrepreneurs en construction, aux syndicats de la construction et aux fabricants de matériaux de construction.

Sous ce rapport, l'Association note avec intérêt et satisfaction, la façon d'agir des gouvernements fédéral et provinciaux, qui règlent leurs programmes de construction et leurs autres programmes de façon à répartir sur l'année entière les travaux à exécuter, au lieu de les limiter à certaines saisons que l'on a toujours considérées comme appropriées pour la mise en marche ou la continuation de ces travaux.

APPENDICE «L»

IMMIGRATION

Nous recommandons que le Canada continue à encourager l'immigration, en insistant spécialement sur le choix d'immigrants qualifiés et expérimentés dans le domaine technique ou professionnel.

Les ressources naturelles et la structure industrielle et commerciale du Canada peuvent faire vivre une population beaucoup plus nombreuse que la population actuelle. Pour mettre en valeur ces richesses, il faudra surtout accroître la population à un rythme plus rapide qu'il n'est possible de le faire par l'accroissement naturel seulement. Tout le monde sait que le chiffre peu considérable de notre population est pour le Canada un désavantage économique; en effet, le coût par tête des services gouvernementaux, des chemins de fer, des grandes routes, de l'éducation, des services publics, etc., est nécessairement très élevé dans un pays aussi vaste que le nôtre. Avec dix ou même